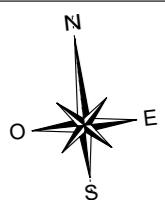
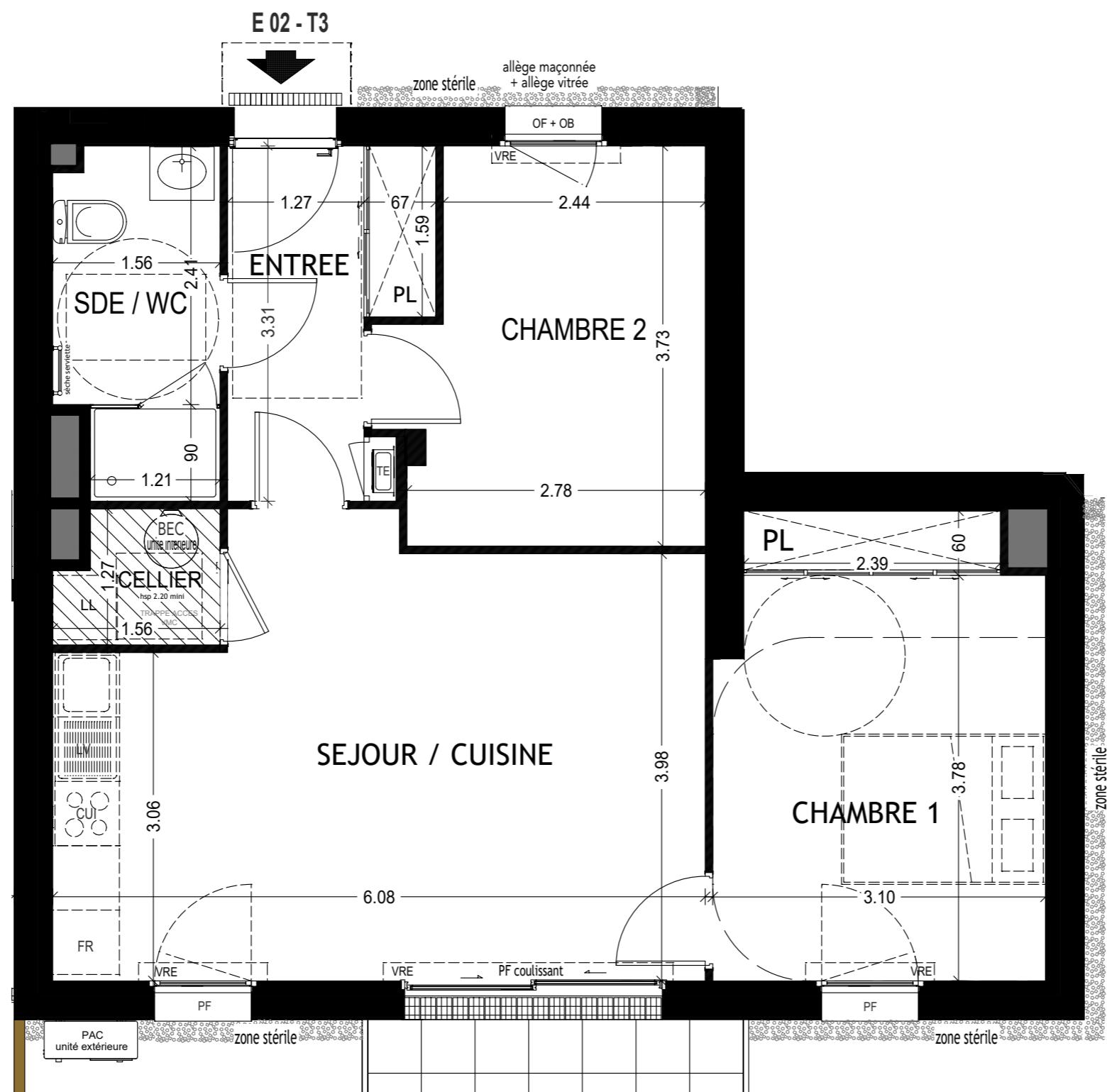


PLAN PROVISOIRE
PLAN 1/2

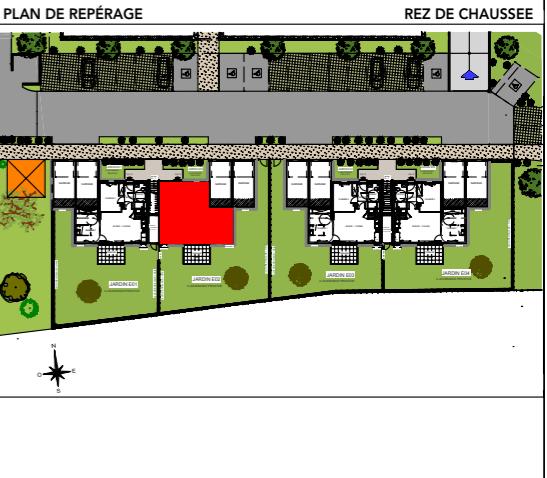


Échelle

0 1m 2m 3m

HSP	Hauteur sous plafond	CUI.	Plaque de Cuisson	FR.	Branchemet Réfrigérateur	Espace de Manoeuvre obligatoire pour les PMR (Personnes à Mobilité Réduite)
OF / OB	Fenêtre ouvrant à la française ou battant	EP	Descente eau pluviale	LL	Branchemet Lave Linge	(Personnes à Mobilité Réduite)
PF	Porte fenêtre		Faux Plafond	LV	Branchemet Lave Vaisselle	Cercle de 150
PAC (pompe a chaleur)	PAC (pompe a chaleur)		Retombée de poutre	PL	Placard	Espace de Manoeuvre
BEC (ballon eau chaude)	BEC (ballon eau chaude)		HT sous soffite 2.20 m mini	VRE	Volet Roulant Electrique	
				TE	Tableau électrique	

" L'ANCRAGE "		Bâtiment E	
Avenue Lieutenant Colonel LE GARREC - 56400 AURAY			
ARCHITECTE	MAÎTRE D'OUVRAGE		
Agence ARCHIVOLTO Architecte DPLG 11 Rue PAUL BERT - 56100 LOIRENT Tel: 02.97.21.63.39 Email: agence@archivolto.fr	ARC PROMO SUD BRETAGNE 1 Rue Geneviève de Gaulle Anthonioz Tel: 02.99.85.13.88 Email: groupe.arc@grouparc.fr		



LOT	APPARTEMENT	TYPE	NIVEAU
18	E 02	T3	RDC

PIÈCES	SURFACES
Entrée + PL	5.27 m ²
Séjour / Cuisine	23.37 m ²
Sde/wc	4.77 m ²
Chambre 1 + PL	12.90 m ²
Chambre 2	10.07 m ²
Cellier	1.77 m ²
TOTAL	58.15 m²
Terrasse	9.18 m ²
Jardin 1	148.79 m ²
Jardin 2	12.94 m ²

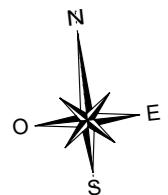
En fonction des nécessités techniques ou administratives de la réalisation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan qui ne revêt, avant d'être annexé à l'acte authentique de vente, qu'un caractère informatif. Les surfaces et les cotés indiquées sont approximatives, les soffites, les faux plafonds et gaines sont susceptibles d'évoluer en situation, nombre et dimension. Les canalisations, retombées et regards ne sont pas figurés. Les emplacements des prises, appliques, plafonniers, radiateurs ou convecteurs sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer pour raisons techniques. La végétation n'est pas contractuelle. Les éléments de mobilier (meubles et plans de travail) ne sont placés qu'à titre indicatif. La fourniture de l'électroménager n'est pas prévue. Les hauteurs sous plafonds sont données hors épaisseur des revêtements de sol définitifs. Les surfaces de placard sont incluses dans les surfaces des pièces.

Etabli le 28.03.2025 Echelle: 1/50
Modifié le: 06.11.2025

PLAN PROVISOIRE
PLAN 2/2



" L'ANCRAGE " Bâtiment E					
Avenue Lieutenant Colonel LE GARREC - 56400 AURAY					
ARCHITECTE	MAÎTRE D'OUVRAGE				
Agence ARCHIVOLTO Architecte DPLG 11 Rue PAUL BERT - 56100 LOIRENT Tel: 02.97.21.63.39 Email: agence@archivolt.fr	ARC PROMO SUD BRETAGNE GROUPE 1 Rue Geneviève de Gaulle Anthonioz Tel: 02.99.86.13.86 Email: groupe.arc@grouparc.fr				
PLAN DE REPÉRAGE			REZ DE CHAUSSEE		
LOT	APPARTEMENT	TYPE	NIVEAU		
18	E 02	T3	RDC		
PIÈCES		SURFACES			
Entrée + PL		5.27 m ²			
Séjour / Cuisine		23.37 m ²			
Sde/wc		4.77 m ²			
Chambre 1 + PL		12.90 m ²			
Chambre 2		10.07 m ²			
Cellier		1.77 m ²			
TOTAL		58.15 m²			
Terrasse		9.18 m ²			
Jardin 1		148.79 m ²			
Jardin 2		12.94 m ²			
En fonction des nécessités techniques ou administratives de la réalisation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan qui ne revêt, avant d'être annexé à l'acte authentique de vente, qu'un caractère informatif. Les surfaces et les cotés indiquées sont approximatives, les soffites, les faux plafonds et gaines sont susceptibles d'évoluer en situation, nombre et dimension. Les canalisations, retombées et regards ne sont pas figurés. Les emplacements des prises, appliques, plafonniers, radiateurs ou convecteurs sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer pour raisons techniques. La végétation n'est pas contractuelle. La fourniture de mobilier (meubles et plans de travail) ne sont placés qu'à titre indicatif. Les hauteurs sous plafonds sont données hors épaisseur des revêtements de sol définitifs. Les surfaces de placard sont incluses dans les surfaces des pièces.					
Etabli le 28.03.2025 Echelle: 1/100 Modifié le: 06.11.2025					

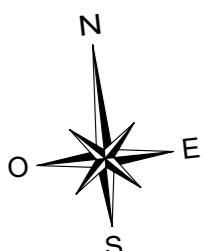
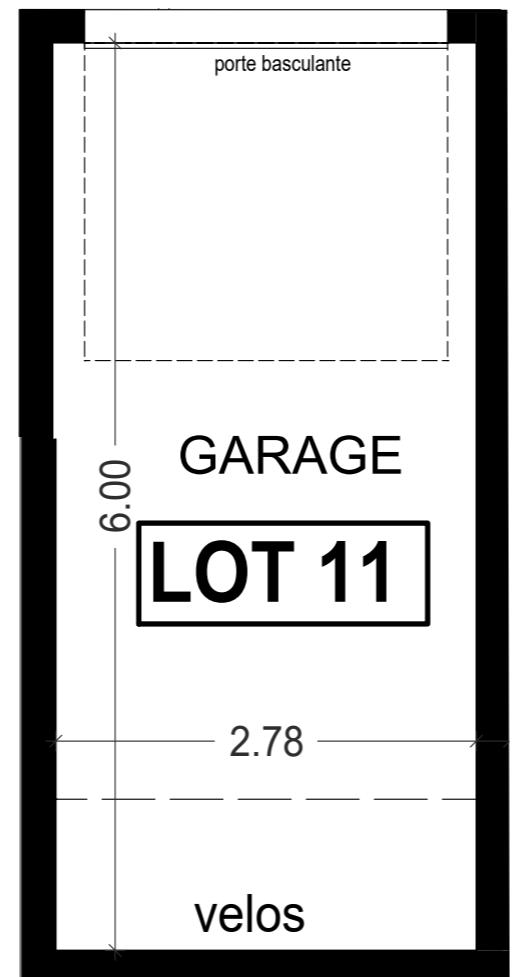


Échelle

0 1m 2m 3m

HSP	Hauteur sous plafond	CUI.	Plaque de Cuisson	FR.	Branchemet Réfrigérateur	Espace de Manoeuvre obligatoire pour les PMR (Personnes à Mobilité Réduite)
OF / OB	Fenêtre ouvrant à la française ou battant	EP	Descente eau pluviale	LL	Branchemet Lave Linge	Cercle de 150 Espace de Manoeuvre
PF	Porte fenêtre		Faux Plafond	LV	Branchemet Lave Vaisselle	
PAC (pompe a chaleur)	PAC (pompe a chaleur)		Retombée de poutre	PL	Placard	
BEC (ballon eau chaude)	BEC (ballon eau chaude)		HT sous soffite 2.20 m mini	VRE	Volet Roulant Electrique	
				TE	Tableau électrique	

PLAN PROVISOIRE



<p>" L'ANCRAGE " Bâtiment E Avenue Lieutenant Colonel LE GARREC - 56400 AURAY</p>		
<small>ARCHITECTE</small> Agence ARCHIVOLTO Architecte DPLG 11 Rue PAUL BERT - 56100 LOIRENT Tel: 02.97.21.63.39 Email: agence@archivolt.fr	<small>MAÎTRE D'OUVRAGE</small> ARC PROMO SUD BRETAGNE 1 Rue Geneviève de Gaulle Anthonioz Tel: 02.98.85.13.88 Email: groupe.arc@grouparc.fr	
<p>LOT PARKING SURFACE</p>		
11	G E02	16.68 m²
<p>PLAN DE GARAGE</p>		
<p>En fonction des nécessités techniques ou administratives de la réalisation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan qui ne revêt, avant d'être annexé à l'acte authentique de vente, qu'un caractère informatif. Les surfaces et les cotés indiquées sont approximatives, les soffites, les faux plafonds et gaines sont susceptibles d'évoluer en situation, nombre et dimension. Les canalisations, retombées et regards ne sont pas figurés. Les emplacements des prises, appliques, plafonniers, radiateurs ou convecteurs sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer pour raisons techniques. La végétation n'est pas contractuelle. Les éléments de mobilier (meubles et plans de travail) ne sont placés qu'à titre indicatif. La fourniture de l'électroménager n'est pas prévue. Les hauteurs sous plafonds sont données hors épaisseur des revêtements de sol définitifs. Les surfaces de placard sont incluses dans les surfaces des pièces.</p>		
<p>Etabli le 28.03.2025 Echelle: 1/50</p>		
<p>Modifié le: 06.11.2025</p>		